

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Nouvelle affectation du réservoir A en éthanol du site de dépôt pétrolier EPG du lieu-dit « La Gragnodère » (Ambès)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom ROUGER

Prénom Christophe

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EPG

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

ROUGER Christophe - Directeur Entrepôt Pétrolier de la Gironde

RCS / SIRET

3 8 0 1 6 6 9 7 5 0 0 0 2 5

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°	Réaffectation du réservoir A contenant actuellement du gazole en stockage en éthanol soumis à la rubrique n°4331 de l'ICPE. Réception d'éthanol à l'appontement pétrolier 501 soumis à la rubrique n°1434-2 de l'ICPE.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réaffectation d'un réservoir existant, dénommé réservoir A, en éthanol. Ce réservoir contient actuellement du Gazole.

Le produit sera réceptionné par navire à l'appontement pétrolier 501 via les installations existantes (pas de modification dans le cadre du projet).

L'appontement 501 reçoit actuellement de l'essence et du gazole.

Une pompe de 60m³/h sera également implantée sur le dépôt pour permettre le transfert de l'éthanol depuis le bac A vers les autres cuves de stockage existantes en éthanol. Les tuyauteries viendront se connecter au réseau existant.

4.2 Objectifs du projet

EPG souhaite augmenter sa capacité de stockage d'éthanol sur son site afin aux évolutions du marché. En effet, une plus grande capacité de stockage permettra au dépôt de faire face à l'augmentation de la distribution de carburants éthanolés dans les années à venir. Cette évolution est en cours et visible depuis 2017 avec une croissance de la consommation d'essences éthanolées.

En 2018, nous avons réceptionné 776 camions éthanol soit 14 camions par semaine.

Avec ce projets de réception par bateau, le trafic routier en Transport de Matières Dangereuses sera allégé et générera moins de risque routier sur la commune d'Ambès.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La première phase de travaux sera la préparation du bac avec l'implantation d'un écran flottant interne, ainsi que la mise en place de la pompe de transfert dans sa rétention.

Puis le raccordement hydraulique au réseau existant sera ensuite effectué.

Et enfin les équipements de sécurité (détecteurs de fuite) seront installés et mis en service.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le réservoir A permettra le stockage d'éthanol arrivant par voie maritime et d'alimenter des réservoirs d'éthanol dénaturé déjà existants sur le site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site est actuellement soumis au régime de l'autorisation environnementale. Il est classé SEVESO seuil Haut. Le projet consiste en une modification notable de l'installation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Hauteur du réservoir A	12.8 mètres
Diamètre du réservoir A	27.43 mètres
Volume niveau haut du réservoir A	7507 m ³
Volume niveau très haut du réservoir A	7526 m ³
Débit pompe de transfert	60 m ³ /h

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de Burck
Chemin départemental 10
Lieu dit "La Gragnodère"
38810 AMBES

Coordonnées géographiques¹

Long. 44° 59' 48" N Lat. 00° 32' 45" W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Parcelle cadastrale selon Geoportail: 000 / AY / 0055

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le bac A et l'apportement 501 ont été autorisés en 1992 (par l'arrêté du 1er octobre 1992, n°13415)

Ces installations ont fait l'objet d'une étude d'impact dans le cas de la demande d'autorisation d'exploiter.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Territoire littorale de la commune d'Ambès
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En Gironde, il y a un Plan de Prévention du bruit dans l'Environnement (PPBE) mais la commune d'Ambès ne figure pas dans ce plan.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Presqu'île d'Ambès est soumise à un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) approuvé en 2005. Il est en cours de révision. Il n'existe pas de PPRN pour la commune d'Ambès. Il existe un PPRT pour Ambès Sud, approuvé le 6 Juillet 2015.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En date du 06/01/2014, le site d'EPG est traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours. (projet d'AP présenté au CODERST) Pollution accidentelle des eaux souterraines (hydrocarbures et plomb) due à la fuite d'un réservoir, le 3 mai 1999.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site appartient au bassin des fleuves côtiers de Gironde.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe 2 captages exploités pour l'alimentation en eau potable sur la commune d'Ambès. Ces deux captages ont des périmètres de protections immédiats et rapprochés confondus, limités à la parcelle où ils se situent car cet aquifère capté (nappe de l'Eocène) est protégé par un recouvrement imperméable de plus de 150 m d'épaisseur.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'EPG et les bacs de stockage sont situés à 200 mètres du site d'intérêt communautaire Natura 2000 du "Marais du Bec d'Ambès" (FR 7200 686), d'une superficie indicative de 2204 ha et de "l'Estuaire de la Gironde" (FR7200677) d'une superficie indicative de 61080 ha.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EPG prélève de l'eau industrielle fournit par la Métropole. Cette eau est issue d'un prélèvement dans la Garonne. L'eau industrielle est utilisée uniquement pour les essais du système de défense incendie. Le projet n'engendre pas de prélèvement d'eau supplémentaire.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, sauf en situation accidentelle avec une très faible probabilité compte tenu des mesures de maîtrise des risques mises en œuvre.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, sauf en situation accidentelle avec une très faible probabilité compte tenu des mesures de maîtrise des risques mises en œuvre.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Concerné par le zonage R1, soit : - des effets toxiques dont le niveau d'intensité varie jusqu'à très grave (légal significatif) - des effets thermiques dont le niveau d'intensité varie jusqu'à grave (légal) - des effets de surpression dont le niveau d'intensité varie jusqu'à significatif (irréversible)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est soumis à un PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suite au projet de modification de la logistique éthanol, le volume des flux réceptionné par navire sera compris entre 25 000 et 30 000m ³ soit environ 8 navires par an, mais permettra de réduire le nombre de camions de l'ordre de 720 à 850 camions par an.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'ajout d'une pompe de transfert pourra générer un faible niveau de bruit, mais celui-ci sera fortement limité en intensité et en temps. Une augmentation du niveau sonore limitée au niveau de l'appontement. De plus, il est à prévoir un diminution au niveau du site par la suppression du trafic camions d'approvisionnement en éthanol.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'éthanol étant volatil et odorant, son stockage pourra engendré des odeurs. Cependant de l'éthanol est déjà stocké sur site, l'intensité des odeurs dégagées par le site ne sera pas modifiée par le projet. Par ailleurs, le réservoir A est équipé d'un écran flottant interne limitant la vaporisation de produit.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>limitée à l'appontement lors des déchargements (très courtes durées).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'éthanol est volatil et se vaporise naturellement donc dans l'air. Cependant le réservoir A sera équipé d'un écran flottant. Ces rejets constituent une modification non substantielle de la quantité de rejet de COV du site d'EPG. Le passage de ce bac en éthanol va générer une augmentation de 0,738 T/an de COV. Rejet avant le projet : 36.71 T/an (chiffre de 2018). Soit une augmentation de 2%.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'autres projets connus aux abords de l'installation générant des incidences de même nature.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Plusieurs mesures sont mises en place pour ce projet:

Les bras marine situés à l'apponnement 501 sont équipés d'un système de déconnexion rapide des bras (suppression du risque d'épandage de produit)

Pour limiter au maximum l'émission de COV, un écran flottant interne est installé sur le réservoir A.

Des détecteurs d'éthanol seront positionnés dans la cuvette de rétention du réservoir. Le détecteur en place au niveau de l'apponnement sera recalibré afin d'être utilisé pour détecter toute fuite d'éthanol.

La pompe de transfert est installée dans sa propre rétention pour contenir toute fuite potentielle. Un arrêt d'urgence ainsi qu'un détecteur d'éthanol seront installés dans la rétention de la pompe.

Le réservoir est protégé de l'incendie par un dispositif fixe alimenté en émulseur "Polypetrofilm version 3/3" (compatible éthanol)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de nouvelle logistique éthanol montre que les effets directs sur les personnes de la nouvelle logistique restent compris dans l'enveloppe des phénomènes dangereux étudiés dans l'étude de dangers du dépôt.

La nouvelle affectation sans modification du réservoir A génère un impact négligeable en termes de rejets et nuisance. Ce projet est donc une modification non substantielle et devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Ambès

le, 05/02/2019

Signature

Christophe ROUGER
DIRECTEUR
EPG Ambès - 33810
Tél. 05 56 77 34 80

